AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0197
FR0010220475-FS0052

20 janvier 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALSTOM

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 décembre 2015, la Société Générale (29 boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 janvier 2016, les seuils de 5% du capital et droits de vote de la société ALSTOM et détenir 13 774 696 actions ALSTOM[1] représentant autant de droits de vote, soit 4,43% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Détention (effective)	13 576 737	4,37
Détention (par assimilation)	197 959	0,06
Total Société Générale	**13 774 696**	**4,43**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ALSTOM hors et sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 104 000 actions ALSTOM réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 1 option d'achat listée à dénouement physique portant sur 97 000 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 18 mars 2016 au prix unitaire par action de 26,00 € ;

- 1 option d'achat listée à dénouement physique portant sur 5 000 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 17 juin 2016 au prix unitaire par action de 26,00 € ;

- 1 option d'achat listée à dénouement physique portant sur 2 000 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 17 juin 2016 au prix unitaire par action de 30,00 €.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, 93 959 actions ALSTOM réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 1 certificat à dénouement en espèces portant sur 550 actions ALSTOM, exerçables jusqu'au 17 juin 2016 ;

- 2 *Euro Medium Term Notes* (EMTN) à dénouement en espèces dont (i) 1 EMTN portant sur 5 381 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 28 août 2017, et (ii) 1 EMTN portant sur 3 778 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 27 février 2024 ;

[1] Dont 197 959 actions détenues par assimilation au titre des dispositions des 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce.
[2] Sur la base d'un capital composé de 310 596 414 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 1 option d'achat OTC à dénouement en espèces portant sur 1 050 actions ALSTOM exerçable le 3 février 2016 au prix unitaire par action de 33,72 € ;

- 1 option d'achat OTC à dénouement en espèces portant sur 7 200 actions ALSTOM exerçable le 16 février 2016 au prix unitaire par action de 31,47 € ;

- une position vendeuse sur 1 *put* OTC à dénouement en espèces portant sur 70 000 actions ALSTOM, exerçables jusqu'au 19 février 2016 au prix unitaire par action de 28,00 € ;

- une position vendeuse sur 1 *put* listé portant sur 4 000 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 18 mars 2016 au prix unitaire par action de 22,00 € ;

- une position vendeuse sur 1 *put* listé portant sur 2 000 actions ALSTOM, exerçable jusqu'au 17 juin 2016 au prix unitaire par action de 28,00 €.
